



AGRESSION

Il avait transformé sa propre fille de 14 ans en objet sexuel. Robin Pémé, 32 ans, vient d'être inculpé pour viol sur mineure de moins de 15 ans par ascendant, puis placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville.

Page 11

FORÊT

Le ministre des Forêts Lee White a fait part devant les professionnels du secteur de sa détermination "à éliminer les pratiques d'exploitation illégale et de corruption" et "à mettre en place un système de traçabilité du bois".

Page 4

PATRIMOINE

Conformément à l'engagement qu'il avait pris voilà un peu plus d'une semaine, le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale s'est rendu hier au siège de la CNLCEI afin de se conformer à l'obligation légale de déclaration de ses biens.

Page 4

IMPUNITÉ ZÉRO !

CORRUPTION et blanchiment à grande échelle. Voilà les soupçons qui pèsent sur les responsables publics et parapublics interpellés ces derniers jours et qui sont au cœur des investigations du parquet, indique le procureur de Libreville, Olivier N'zahou. Ainsi se poursuit, sur instruction du président Ali Bongo Ondimba, la lutte - implacable - contre les malversations.

Pages 2 & 3



POUR MOI QUOI...

Ça chuchotait par-ci, ça racontait par-là. Effectivement, des jeunes hauts cadres de l'État sont inquiétés par la justice pour détournements supposés et blanchiment de deniers publics.

Le procureur nous a éclairés sur cette grave affaire impliquant des jeunes en qui le Présida avait placé une confiance totale pour l'accompagner dans son programme de construction nationale. Malheureusement, le pouvoir satanique du dolé, a vite eu raison de leur faiblesse d'esprit, en les transformant en véritables fossoyeurs de l'économie nationale. Et dire qu'à côté du Patron, ils donnaient l'impression à nous tous qu'ils le suivaient dans sa lutte implacable contre la corruption. Où en sommes-nous aujourd'hui?

Nous en sommes là. Ils savent mieux que quiconque ce qui les attend. Ils ont enfreint la loi, ils en paieront le prix. Le Présida l'a toujours dit et répété la lutte contre les criminels économiques sera impitoyable et permanente. Que personne ne s'étonne que le châtement qui s'appliquera aux uns et aux autres soit proportionnel à la faute commise. Que la justice fasse son boulot comme le souhaitent les Gabonais qui ont accueilli favorablement cet Acte II de Mamba.

À ceux qui doutent encore et seraient tentés demain de profiter de leurs positions pour voler le Gabon qu'ils sachent dès maintenant que plus rien ne sera comme avant quoi...

...MAKAYA



INTERNET À PRIX CASSÉ !
1GO À 2000F

